NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200752 - Massif des Arbailles

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7200752

1.3 Appellation du site

Massif des Arbailles

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

03/12/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/09/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/07/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029331461

Explication(s) :

Site sans Docob - MàJ du FSD en mai 2017 sur la base du diagnostic écologique Mise à jour en 2021 pour prise en compte nouveaux périmètre FR7200790-Le Saison et FR 7200786-La Nive + ajout de deux habitats oubliés lors du report du diagnostic écologique

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,01807°

Latitude : 43,12238°

2.2 Superficie totale

12784 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
64	Pyrénées-Atlantiques	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
64015	ALCAY-ALCABEHETY-SUNHARETTE
64081	AUSSURUCQ
64107	BEHORLEGUY
64162	CAMOU-CIHIGUE
64265	HOSTA
64327	LECUMBERRY
64379	MENDIVE
64411	MUSCULDY
64424	ORDIARP
64432	OSSAS-SUHARE
64487	SAINT-JUST-IBARRE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (50,3%)
Atlantique (49,7%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,51 *(0 %)*		P	C	C	C	C
4020 *Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix*	X	1,33 *(0,01 %)*		M	C	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		384,14 *(2,83 %)*		M	C	C	C	C
4090 *Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux*		763,1 *(5,61 %)*		M	B	C	C	C
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		76,97 *(0,57 %)*		M	C	C	C	C
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		163,95 *(1,21 %)*		M	C	C	C	C
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	19,44 *(0,14 %)*		M	C	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		2079,2 *(15,3 %)*		M	A	C	C	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	1700,1 *(12,51 %)*		M	B	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		10,69 *(0,08 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		189,54 *(1,39 %)*		M	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		248,05 *(1,82 %)*		M	C	C	C	C

7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	5,69 *(0,04 %)*		M	B	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		0,62 *(0 %)*		M	C	C	C	C
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		405,98 *(2,99 %)*		M	B	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		*(0 %)*	56	M	A	C	A	A
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	188 *(1,45 %)*		M	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1007	*Elona quimperiana*	p			i	P	DD	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	DD	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	C	A	C	A
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	C	DD	D			
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	125	125	i	P	M	C	B	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	600	1200	adults	C	G	B	B	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	400	400	i	P	G	C	B	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	w	2200	2200	i		G	A	C	C	B

M	1305	*Rhinolophus euryale*	r	600	600	i		G	B	C	C	B
M	1305	*Rhinolophus euryale*	c	950	950	i		G	B	C	C	B
M	1307	*Myotis blythii*	c			i	P	DD	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	2	2	stones	P	DD	C	B	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	P	DD	C	B	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	c			i	P	M	C	B	C	B
I	4026	*Rhysodes sulcatus*	p			i	P	DD	D			
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra fastuosa*				R					X	
A		*Alytes obstetricans*				R	X				X	
A		*Rana temporaria*				R		X			X	
A		*Calotriton asper*				R	X		X		X	
A		*Lissotriton helveticus*				R					X	

A		*Bufo calamita*				R	X		X			
I		*Aphaenops jeanneli*				R				X		
I		*Pyrgus cirsii*				R						
I		*Maculinea alcon*				R						
I		*Maculinea arion*				R	X				X	
I		*Hydraphaenops vasconicus vasconicus*				R				X		
I		*Aphaenops alberti*				R				X		
M		*Rhinolophus ferrumequinum*				P	X				X	
M		*Genetta genetta*				R		X			X	
M		*Chionomys nivalis*				R			X			
M		*Felis silvestris*				R	X				X	
P		*Sphagnum compactum*				R		X				X
P		*Sphagnum fallax*				R		X				X
P		*Daboecia cantabrica*				R						X
P		*Geranium endressii*				R			X			
P		*Ruscus aculeatus*				R		X				X
R		*Anguis fragilis*				R					X	
R		*Lacerta bilineata*				R	X				X	
R		*Podarcis muralis*				R	X				X	
R		*Coronella austriaca*				R	X				X	
R		*Natrix natrix*				R					X	
R		*Zootoca vivipara*				R					X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0,01 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0,1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15,5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	29,72 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9,03 %
N16 : Forêts caducifoliées	41,17 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0,59 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2,99 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,56 %
N27 : Agriculture (en général)	0,33 %

Autres caractéristiques du site

Le massif des Arbailles, établi sur un socle calcaire dur, constitue l'un des plus vastes massifs karstiques des Pyrénées françaises. Outre sa taille, la grande diversité des formations karstiques qu'on peut y observer en font également un des plus intéressants : dolines, lapiaz, gouffres, poljés, pertes, résurgences, rivières souterraines, reculée (sources de la Bidouze)
Il se présente comme une succession de crêtes rocheuses plus ou moins boisées et de vallées et vallons « secs » (sans cours d'eau apparents) souvent pâturés. Les habitats forestiers et les systèmes agropastoraux (pelouses et landes) se partagent à peu près à part égale le territoire, occupant respectivement 48,4% et 45,2% des milieux cartographiés. Ces deux grandes formations constituent donc les principaux éléments du paysage. Au sein de ces dernières on observe une grande variété d'habitats, notamment d'habitats d'intérêt communautaire formant souvent des mosaïques complexes. Plusieurs habitats rares sur le massif méritent une attention particulière : les prairies humides et bas-marais acidiphiles, les landes humides, les sources carbonatées, les mares de dolines abritant bon nombre d'amphibiens, les prairies de fauche

Vulnérabilité
: Le degré de conservation des habitats d'intérêt communautaire est globalement moyen. Cependant, plusieurs habitats restent dans un bon état de conservation voire un état de conservation optimal (habitats rocheux, sources carbonatées, landes humides, forêts de ravins, milieux souterrains). Les altérations peuvent être liées à une gestion passée comme la sylviculture intensive telle qu'elle fut pratiquée dans la première moitié du 20ème siècle. Cela peut également être le résultat d'une gestion et d'une évolution plus contemporaines des pratiques et des activités agropastorales : une augmentation des pressions de pâturage sur certains secteurs, généralement les plus accessibles et les plus productifs, et à l'inverse une déprise sur d'autres plus difficiles d'accès et souvent déjà en cours d'embroussaillement. Dans le premier cas, on assiste à une évolution régressive des habitats comme par exemple l'appauvrissement en espèces caractéristiques des communautés végétales de pelouses ou de prairies. Dans le second on observe une évolution progressive qui conduit au boisement naturel des surfaces agropastorales (pelouses et landes). L'écobuage est encore régulièrement pratiqué sur le massif des Arbailles dans le but d'entretenir les systèmes agropastoraux en déprise. Cette activité traditionnelle peut néanmoins altérer des habitats d'intérêt communautaire (pelouse calcicole par exemple) si elle est pratiquée trop régulièrement, de façon intensive et non contrôlée.

4.2 Qualité et importance

Les surfaces cartographiées sur le massif des Arbailles représentent 13593 ha et comptent 80 habitats naturels élémentaires. Parmi ces derniers, 34 habitats naturels d'intérêt communautaire regroupés en 18 habitats génériques recouvrent 7593,9 ha soit 55,9 % du territoire cartographié. 7 des habitats élémentaires sont prioritaires : les pelouses acidiphiles thermo-atlantiques (3), les forêts de ravins (3), les communautés de sources carbonatées (1) et les landes humides (1). Le massif des Arbailles présente une flore très diversifiée marquée par une nette influence atlantique et montagnarde. Cependant les versants exposés au Sud Sud-Est et Est abritent une flore thermophile remarquable. Les falaises calcaires du

pic de Behorleguy rassemblent plusieurs espèces patrimoniales et originales pour les massifs de Haute Soule et du Barétous : la Campanule à belles fleurs, l'Aspérule capillaire, la Laîche à bec court
Le Trichomanès remarquable est la seule espèce en annexe II et IV de la directive « habitats » pouvant être considérée comme présente sur le site bien que la station connue soit située dans le lit mineur de la Bidouze et donc sur un autre site « natura 2000 ». L'espèce serait à rechercher activement sous toutes ses formes (sporophyte : forme feuillée et gamétophyte : prothalle) dans les gorges de la Bidouze en remontant jusqu'aux sources. Le site compte au moins 13 espèces végétales patrimoniales dont le Trichomanès remarquable. 9 sont protégées au niveau régional, national et européen. 6 espèces sont inscrites sur les listes ou le livre rouges d'espèces menacées en France. Le massif des Arbailles abrite au moins 35 espèces animales d'intérêt communautaire (annexes II, IV et V de la directive « habitats », dont 13 sont inscrites en annexe II de la directive « habitats ». Parmi ces dernières une espèce est considérée comme prioritaire : la Rosalie des Alpes. Le site compte également 6 espèces de chauves-souris en annexe II et IV de la directive « habitats ». Le massif des Arbailles joue un rôle majeur pour la reproduction et la conservation des populations de ces espèces au regard de l'importante disponibilité en gîtes : cavités naturelles, granges et autres lieux de reproduction. L'Azuré du serpolet et l'Azuré des mouillères sont deux papillons protégés et menacés qu'il convient de prendre en compte dans la gestion de leurs habitats.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	A11	Autres activités agricoles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : XXX 0 XXX

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui Nom : Diagnostic écologique
Lien :
https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/_Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200752_DIAG.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation